



---

contact : Gérard Voide, 21 rue du Commerce (esc.5) 94310 Orly – tél : 04 50 90 71 46 – mail : [voide@aliceads1.fr](mailto:voide@aliceads1.fr)

---

Aulnay-sous-Bois, le 18 juillet 2014

Monsieur BESCHIZZA  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Mairie d'Aulnay-sous-Bois

93600 Aulnay-sous-Bois

Objet : Comité de pilotage amiante

Monsieur le Maire,

Vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre que nous avons envoyée à Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, au sujet de l'arrêt du 27 mai 2014 autorisant l'usage du répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie pour la recherche des anciens élèves des écoles d'Aulnay-sous-Bois voisines du CMMP.

Cet arrêt prévoit la destruction des données collectées dès l'envoi d'un courrier ARS, empêchant tout suivi médical dans la durée, ce qui est contradictoire avec l'objectif de suivi post-exposition prévu au centre médical municipal CMES Louis Pasteur.

Etant donné la gravité et l'urgence de la situation, nous ne pouvions attendre d'avantage votre participation éventuelle à ce courrier tel que le docteur ALLOUCH vous l'a proposé.

Néanmoins, notre démarche peut être soutenue par un propre courrier de votre part.

Par ailleurs, nous vous remercions de bien vouloir faire suite à notre lettre du 27 juin 2014 concernant le comité de pilotage amiante de la ville.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Le docteur Allouch  
Pour le Collectif des Riverains et Victimes du CMMP : Gérard Voide  
Pour l'association Ban Asbestos : Annie Thébaud-Mony  
Pour l'Addeva 93 : Alain Bobbio  
Pour Aulnay Environnement : Robert Halifax